

## Diagonales : Un motif pour interdire Facebook ?

05-03-2013

Les opposants à ce Big Brother que leur semble constituer Facebook n'ont jusqu'à présent pas trouvé d'argument juridique valable pour ralentir l'expansion du premier réseau social de la planète. Mais une étude que Paul Kirschner, de l'Open University des Pays-Bas, dans la revue *Computers in Human Behaviour*, pourrait changer les choses. Le chercheur a en effet établi qu'effectuer des allers-retours sur Facebook pendant qu'on révise ses examens diminue les notes en moyenne de 20%.

Il devient dès lors possible d'évaluer le préjudice causé par Facebook. Et un préjudice mesurable, on trouve toujours des avocats américains pour le plaider !

Jean-Jacques  
Salomon

[jjsalomon@oomark.com](mailto:jjsalomon@oomark.com)

